

Conseil Municipal

du 12 octobre 2020

STA VIATOR

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, le Docteur Pierre DONADEY

Présents : DONADEY Pierre, BARRIOS BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SALTON Gérard, SABLAYROLLES Rolande, DEBOST Bernard, ARIS Georges, NITART France, ZIZZO François, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, BEUGNIET Pierre, DOTTAIN Laurence, PLACZEK Sylvie, VRIGNON Bertrand, DUNAC-CHEMIN Michèle, BRACCO Patrice, ANTHOINE-SAVARY Kathia, SIMON Raphaël, CHIBANI Franck.

Procurations : Mme DUNAC-CHEMIN Michèle à M. le Maire, Docteur DONADEY Pierre
Mme SOUMATI Marie-Christine à Mme BARRIOS BRETON Marie-Thérèse
Mme DUPONT Martine à Mme DUQUESNE Céline
Mme NITART France à Mme SABLAYROLLES Rolande
M. VRIGNON Bertrand à M. ZIZZO François
M. SIMON Raphaël à M. LUPOTTO Gérard

Absents : M. SALTON Gérard
Mme PLACZEK Sylvie

Secrétaire : Mme BARRIOS BRETON Marie-Thérèse

- 1) ~~Bilan STEP~~ : délibération retirée
- 2) Bail Gendarmerie : modificatif : nouveau montant du loyer annuel : 69 234.67 € au lieu de 79 900 € suite à une erreur du service des Domaines
- 3) Intempéries novembre 2019 - route de la Blancarde : choix de l'entreprise : l'entreprise SRV, Société Réseaux Voirie, 577 route départementale 2204 06390 CONTES pour un montant de 137 750 € HT soit 165 300 € TTC
- 4) Acquisition du bâtiment de la gare : au prix convenu entre les parties soit 152 600 €
- 5) Taxe d'aménagement : actualisation
- 6) ~~Adhésion à un groupement de commandes pour la fourniture de gaz~~ : délibération retirée
- 7) Cimetière : tarifs des enfeus : 54 places en cours de réalisation par les services municipaux
- 8) ~~Offres de concours route de la Blancarde~~ : délibération retirée

Les délibérations n°1, 6 et 8 ont été retirées

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité

INFORMATIONS :

Monsieur le Maire fait observer une minute de silence en mémoire des victimes des intempéries du 02 au 03 octobre 2020 qui ont frappé très durement les vallées de la Roya, de la Tinée et de la Vesubie.

Monsieur le Maire remercie tous les escarènois, élus, bénévoles et employés communaux solidaires des sinistrés de la catastrophe Alex. Vos dons apportés au pôle de solidarité à la gare de L'Escarène et votre présence en ce lieu et sur le terrain à Breil sont signes d'une solidarité exemplaire. Notre commune, dans sa défense constante pour la pérennité de la ligne SNCF Nice Breil Tende Cuneo a démontré qu'elle était bien une ligne de vie, de survie pour les vallées de la Roya lors de cette catastrophe mais aussi pour la Bévéra et les Paillons. Plus qu'une simple reconstruction, c'est l'optimisation de cette ligne qui a été demandée au Président de la République Emmanuel Macron par le Maire de L'Escarène.

Rappel : Maison de services au public - 14, rue du Château - Tél : 04 92 00 95 90 : CPAM, CAF, Sécurité sociale, Trésorerie et toutes démarches administratives : du lundi au vendredi de 08H30 à 12H00 et de 14H00 à 17H30 (les jeudis et vendredis à 13H30).

Le Maire,
Docteur Pierre DONADEY



Mairie de L'Escarène Place D'Audiffret 06 440 L'ESCARÈNE

www.escarene.fr

Tél. 04 93 91 64 00

Courriel : mairie@escarene.fr

Fax. 04 93 91 64 01